

# LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos  
Communales

3ème trimestre 2016 N°83

Directeur de la publication  
Jean- Louis BATHIER  
Mise en page : Mairie du  
BOURG D'HEM  
Dépôt légal : Décembre 1995  
Imprimé par nos soins



*Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,*

*Dans mon édito précédent, j'évoquais les fortes pluies de Printemps et les inondations dramatiques de plusieurs régions de France. Je ne me doutais pas, à ce moment-là, que nous allions connaître un été particulièrement chaud et sec.*

## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1
INFOS PRATIQUES	p.2
RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	p.3 à 5
BRÈVES	p.5, 6
1916 – 2016	p.7
AVC, AGISSEZ !	p.8, 9
LOCAL'ADOS « ACTIVITÉS SEPTEMBRE-OCTOBRE »	p.10, 11
CENTRE D'ANIMATIONS DU PAYS DUNOIS	p.12, 15
RÉPAR'ACTEURS – LIMOUSIN	p.16

*Si ce temps a été bénéfique pour les touristes qui ont cherché la fraîcheur de nos sous-bois et goûté aux joies de la baignade, il n'en est rien pour nos agriculteurs et leurs troupeaux qui souffrent cruellement en ces temps de canicule. Nous pensons à eux confrontés à cette sécheresse qui vient s'ajouter encore aux différentes difficultés du monde agricole.*

*Pour ce qui concerne les derniers aménagements aux anciennes écoles, ils avancent bien, ils seront terminés dans les temps et la réception des travaux aura lieu fin septembre ou début octobre. Lors de l'inauguration officielle vous serez invités, pour ceux qui le souhaitent, à visiter les appartements et au vin d'honneur qui suivra la cérémonie.*

*Dans le domaine des nouvelles intercommunalités nous attendons fiévreusement la réunion du 20 septembre où les membres de la Commission Départementale doivent valider ou non le découpage du Préfet.*

*Découpage non pas en fonction de l'intérêt communautaire ou d'un projet de territoire mais en fonction du nombre d'habitants (~25 000) avec transfert de nouvelles compétences qui risquent d'éloigner un peu plus les services de proximité des usagers.*

*Affaire à suivre...*

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
<b>Mardi</b>	9 H - 13 H	
<b>Mercredi</b>	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
<b>Jeudi</b>	9 H - 13 H	
<b>Vendredi</b>	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
<b>Samedi</b>	9 H - 12 H	

☎ : 05.55.62.16.57

☎ : 05.55.62.11.22

Mail : [mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://www.le-bourg-dhem.fr>

Page Facebook : [facebook.com/mairiebourgdhem](https://www.facebook.com/mairiebourgdhem)

### Permanences et fonctions :

**Maire** : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10 h à 12 h

**1<sup>er</sup> Adjoint (M. Robert DESCHAMPS)** : Mercredi : 10 h à 12 h

**2<sup>e</sup> Adjoint (M. Denis LENOBLE)** : chargé de la surveillance et de la responsabilité des travaux communaux

**3<sup>e</sup> Adjointe (Mme Annie FEL)** : chargée du contrôle des affaires touristiques.

### Assistante Sociale

UTAS de Boussac : 05.55.82.07.00

M. OUCHER

### Pour contacter la communauté de communes :

Tél : 05.55.89.12.03

Mail : [contact@paysdunois.fr](mailto:contact@paysdunois.fr)

Site internet : [www.paysdunois.fr](http://www.paysdunois.fr)

## Urgences :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02



Pompiers : 18



Pharmacies de garde : 32 37



SAMU : 15



## **Séance du 22 juin 2016**

### **1- RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN LOGEMENTS (AVENANTS)**

- Avenant n°03 – lot n°1 Démolition-Gros œuvre-VRD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de travaux supplémentaires (plus-value pour enduit pignon préau et muret juste en façade) de l'entreprise PEREIRA-LAMY d'un montant de 1 062,00 € TTC.

- Avenant n°02 – lot n°2 Charpente-Couverture-Zinguerie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de travaux supplémentaires (plus-value pour descente eaux de pluie couleur sable) de l'entreprise SARL LEPRAT ET FILS d'un montant de 450,00 € TTC.

- Avenant n°01 – lot n°9 Électricité – Chauffage – Ventilation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de travaux supplémentaires (plus-value pour l'installation de poêles à pellet avec moins-value pour déduction travaux prévus initialement) de l'entreprise NOGELEC d'un montant de 1 902,00 € TTC.

### **2- SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de périmètre de la communauté de communes issues de la fusion des communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent/Grand-Bourg notifié à la commune le 10 mai 2016. M. le Maire précise que la commune dispose d'un délai de soixante-quinze jours à compter de la présente notification pour émettre un avis sur ce projet. A défaut de réponse dans ce délai, l'avis de la commune sera réputé favorable.

Considérant que la loi dite NOTRe fixe, pour les départements à faible densité de population comme la Creuse, un seuil de 5000 habitants pour les intercommunalités et que la communauté de communes du Pays Dunois dépasse largement ce seuil.

Considérant que les intercommunalités doivent respecter la notion de proximité et être de taille humaine pour permettre l'exercice de la démocratie, on peut craindre que toutes les communes ne soient plus représentées dans la nouvelle intercommunalité.

Considérant que le périmètre proposé ne correspond pas au bassin de vie des habitants.

Considérant que c'est aux communes de décider de leur regroupement sur la base d'adhésion libre à un projet territorial commun.

Considérant que la commune du Bourg d'Hem n'a intégré une communauté de communes que depuis 2013 et vient à peine de trouver ses marques.

Considérant que touristiquement parlant, la commune est concernée directement par les investissements humains et financiers effectués dans la vallée des Peintres qui représente une unité géographique et historique.

Considérant qu'aucun projet de territoire n'a été défini dans les mois et semaines qui précèdent et que nous ne connaissons pas les incidences financières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Émet un avis défavorable sur le projet présenté par le Préfet de la Creuse concernant le regroupement des Communautés de Communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent/Grand-Bourg.

- Souhaite rester dans la configuration actuelle avec ouverture aux communes qui souhaiteraient l'intégrer.

### **3- DÉCISIONS MODIFICATIVES « BUDGET PRINCIPAL »**

#### **a) Dissolution Syndicat Intercommunal du Collège**

Monsieur le Maire expose que par arrêté en date du 14 avril 2016, le Préfet de la Creuse a prononcé la dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège de Bonnat et fixé la clé de répartition du solde comptable aux communes adhérentes à raison de 60 % pour la Commune de Bonnat et 40 % pour les autres communes réparti au prorata du nombre d'habitants. Il a été attribué à la commune du Bourg d'Hem la somme de 6,84 €. Le résultat de fonctionnement reporté de la commune doit ainsi être augmenté de ce montant. Il conviendrait donc d'apporter au budget de l'exercice 2016 les modifications suivantes :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Autres frais divers				6188		6.84
Fonctionnement dépenses						6.84
Résultat de fonctionnement reporté				002		6.84
Fonctionnement recettes						6.84

#### **b) Équilibre des opérations financières-Dépenses**

Le Maire explique qu'il convient de modifier le budget de la façon suivante afin que les opérations financières-Dépenses soient équilibrées :

Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués			Augmentation des Crédits		
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Voiries	615231		12 000,00			
Virement à la section d'invest				023		12 000,00
Fonctionnement dépenses			12 000,00			12 000,00
Constructions				2313	46	12 000,00
Investissement dépenses						12 000,00
Virement de la section de fonc				021	H.O.	12 000,00
Investissement recettes						12 000,00

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

### **4- AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune bénéficie de l'attribution d'une dotation au titre des amendes de police pour l'année 2015.

Il donne lecture d'un devis estimatif, établi par la société SEMIO concernant l'achat de Panneaux de signalisation dont le montant s'élève à 2 583,60 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le devis présenté ;

- sollicite l'attribution de la dotation au titre des amendes de police d'un montant de 1 227 €.

#### **5- RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'année 2014.

#### **6- RAPPORT ANNUEL 2015 DU SERVICE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du service voirie et aménagement pour l'année 2015

#### **7- QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. Michelet Jean concernant l'effondrement du mur mitoyen entre la cour de l'ancienne école et sa propriété.

Après s'être déplacés sur le terrain, les conseillers municipaux adoptent le principe de reconstruction de la partie du mur existant à l'identique.

Quant à une éventuelle surélévation, le Conseil Municipal n'y voyant aucun intérêt, il précise qu'elle devra être réalisée en vieilles pierres au frais de M. Michelet.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.*

## **BREVES**

### **MARIAGE**

Le 06 août, j'ai eu le plaisir d'unir Nathalie RIERA et Thomas GOUPILLE. A l'issue de la cérémonie un don de 50 € a été fait à la commune du Bourg d'Hem. Merci donc à nos jeunes mariés, tous nos vœux de bonheur les accompagnent.



## DECHETS

### Projet d'EVOLIS23 de passage à la TEOM avec part incitative

EVOLIS23 a fixé son choix sur la TEOMi plutôt que sur la REOMi, pour des raisons juridiques (la REOM impliquerait le changement de statuts du Syndicat) et pour ne pas bouleverser le fonctionnement actuel.

La TEOMi apporte une évolution en instaurant une part fixe détachée de la production des déchets et une part variable, dite « incitative » qui peut représenter 10 à 45 % du montant de la taxe, adossée au volume des déchets produits.

Le projet prévoit que la part variable représentera environ 1/3 de la taxe. Il est prévu des bacs individuels et la facturation se fera au nombre de présentation du bac.

L'expérience des autres collectivités qui fonctionnent depuis plusieurs années avec part incitative démontre une réduction sensible du volume d'ordures ménagères.

Deux territoires seront en phase test en 2017 avec 1<sup>ère</sup> facturation en 2019.

2019 sera l'année de généralisation sur le reste du territoire avec 1<sup>ère</sup> facturation en 2021.



Voici une triste image d'incivilité caractérisée où l'on fait n'importe quoi alors que, je le rappelle, plusieurs déchèteries existent et sont entièrement gratuites. Que l'on ne vienne pas me dire non plus que tout le monde n'a pas de moyen de transport.

Toutes ces saloperies ne viennent pas à pied.

La commune réfléchit à l'installation de vidéo-surveillances qui permettraient d'identifier les contrevenants.

À bon entendeur salut.

L'année 1916 a connu la bataille de Verdun sur l'initiative des allemands et la bataille de la Somme sur l'initiative des franco-britanniques.

La bataille de la Somme devait, lors de sa préparation, voir l'armée française fournir le principal effort, mais le déclenchement de la bataille de Verdun, le 21 février 2016, mobilise les hommes et les ressources des troupes françaises. Dès lors, l'armée britannique voit son rôle et son implication s'accroître.

Elle est lancée le 1<sup>er</sup> juillet 1916 et se termine le 18 novembre 1916. La percée de la ligne de front n'a pas lieu et le gain de territoire est médiocre.

La bataille de la Somme est la plus meurtrière de la première guerre mondiale avec un coût humain (morts, blessés et disparus) de 1 060 000 victimes dont plus de 200 000 pour les français, 420 000 pour les britanniques et 440 000 pour les allemands.

C'est la bataille de la première guerre mondiale qui reste dans la mémoire collective des britanniques par le nombre de leurs morts, venus de tout horizon (Grande-Bretagne, Irlande, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud).

- LERUSTE Fernand

Il naît le 25/12/1886 au village des Fougères sous les prénoms de Fernand Auguste Noël fils de Auguste Silvain LERUSTE, maçon, et de Françoise Stéphanie Florentine AUBARD.

Il suit l'exemple paternel en devenant également maçon. Ce métier le mène en 1912 jusqu'à Acy en Multien (Oise).

Mobilisé en août 1914, il est dirigé vers le 11e régiment d'artillerie à pied, à Briançon. Par la suite, il se trouve dans le 56e, puis 85e Régiment d'infanterie.

Il est tué à l'ennemi le 11/08/1916 aux Épargés (Meuse) à l'âge de 29 ans.

Il est inhumé au cimetière militaire de Sommedieuve, tombe n°195.

- PICAUD Eugène

Il naît le 26/08/1884 au village du Temple sous les prénoms de Auguste Eugène fils de Étienne PICAUD, cultivateur, et de Clémence BARDE.

Il devient maçon où il exerce à Nogent sur Marne (Val de Marne) puis sur Paris.

À la mort de son père en 1910, il exploite ses terres avec ses sœurs en tant que cultivateur tout en continuant la maçonnerie.

Mobilisé en août 1914, il est dirigé au régiment d'infanterie de Limoges. Par la suite, il se retrouve au 278e régiment d'infanterie.

Il meurt à la suite de blessures le 07/11/1916 à l'ambulance 3/21 à Harbonnières (Somme) à l'âge de 32 ans.

- DURAND Henri

Il naît le 29/01/1890 au village des Fougères sous les prénoms de Henri Armand fils de Auguste DURAND, cultivateur, et de Marie Amélie Augustine POUPARD.

Il part pour la capitale où il fait divers métier dont celui de garçon épicier. Il revient sur la commune avant d'être mobilisé et dirigé sur le régiment d'infanterie de Brive où il est nommé sergent fourrier.

Le 29/12/1916, il est blessé à Flaucourt (Somme) par une balle shrapnel en tentant de transmettre un ordre sous un violent bombardement. Il décède le lendemain à l'ambulance 10/1 Cappy à l'âge de 26 ans.

Il est cité à l'ordre du corps d'armée.

## MESSAGE GRAND PUBLIC

« AVC, AGISSEZ ! » du 14 au 30 octobre 2016

Semaines de prévention de l'hypertension artérielle et de l'arythmie cardiaque, deux causes principales de survenue des Accidents Vasculaires Cérébraux

Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. En moyenne 2 personnes sont touchées par un AVC toutes les heures et plus d'1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.

Après avoir réalisé une vaste campagne de communication pour faire connaître les signes d'alerte des AVC et le réflexe d'appel au 15, l'Agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ARS ALPC) et de nombreux acteurs de santé\* souhaitent agir en amont en organisant deux semaines de prévention de l'hypertension artérielle et de l'arythmie cardiaque : deux causes principales de survenue des AVC.

### Hypertension et arythmie : 2 causes principales de survenue des AVC

L'excès de pression artérielle est impliqué dans **80% des AVC** et des battements de cœur irréguliers (arythmie) sont responsables d'**1 AVC sur 5**. Par ailleurs, des **artères abîmées** peuvent également être responsables d'un AVC.



### N'attendez pas de faire un AVC, consultez votre médecin !

Vous pouvez faire de l'hypertension et/ou de l'arythmie **sans le savoir**. Afin d'éviter des risques inutiles, pensez à **faire vérifier votre tension et votre pouls** lors d'une prochaine consultation chez votre médecin. Un geste simple qui permettra à votre médecin de vous conseiller sur le comportement ou le traitement à adopter.

Du 14 octobre au 30 octobre 2016, pensez-y ! AVC, AGISSEZ !

### Saisissez-vous de votre santé pour éviter les AVC

Pour les AVC, la bonne nouvelle est que la prévention est efficace. Elle peut corriger les principaux facteurs de risque, qui sont d'ailleurs communs à l'ensemble des maladies cardiovasculaires : l'hypertension artérielle, l'arythmie cardiaque, l'hypercholestérolémie, le diabète, le tabagisme, l'obésité et l'alcoolisme chronique.

Trois comportements simples à adopter pour éviter les AVC :

- Pratiquer une **activité physique régulière**,
- Adopter une **alimentation équilibrée et pauvre en sel**,
- En cas de traitement contre l'hypertension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, bien **respecter les prescriptions**.

## Une vaste campagne de communication pour sauver des vies

Dans le cadre du Plan national AVC, l'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et ses partenaires\* ont fait des AVC, depuis 2011, une priorité régionale de santé publique.

Des affiches et des dépliants de promotion de ces semaines de prévention seront largement **diffusés dans tous les départements** : chez les **médecins**, dans les **pharmacies**, dans les **établissements de santé**, par les **caisses d'assurance maladies**, les **mutuelles**... En parallèle, les supports de sensibilisation aux signes d'alerte des AVC et au réflexe d'appel au 15 pourront encore cette année être commandés auprès de l'ARS.

Retrouvez toute l'information et l'ensemble des supports [en cliquant ici](#)



## Les AVC en chiffres

### ► En France

- 1ère cause de handicap acquis de l'adulte,
- 3ème cause de mortalité,
- 130 000 personnes atteintes chaque année d'un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
- 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année,
- L'hypertension artérielle est impliquée dans 80% des AVC,
- L'arythmie cardiaque est responsable d'1 AVC sur 5.

### ► En Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

- Les AVC touchent 2 personnes par heure,
- 25% des AVC touchent des personnes de moins de 65 ans, c'est-à-dire des personnes en âge de travailler,
- 57% des victimes d'AVC sont des femmes,
- Le risque de récurrence à 5 ans est de 30 à 43%

## Mieux reconnaître les signes des AVC et sauver des vies

### Une priorité, faire connaître les symptômes qui doivent alerter :

- faiblesse d'un côté du corps,
- paralysie du bras, du visage,
- difficulté à parler,

qui peuvent être accompagnés de troubles de l'équilibre, de la vision ou de maux de tête.

Si l'un de ces symptômes est constaté, et même s'il disparaît après quelques minutes, il peut s'agir d'un AVC.

### Un réflexe : appeler le 15 car chaque minute compte

À chaque minute qui s'écoule avant le traitement, le patient victime d'un AVC perd en moyenne **1,9 million de cellules cérébrales**. Le risque de dégradation irréversible ou de décès augmente donc à chaque minute. Pour améliorer la prise en charge en urgence des patients, des services spécialisés pluridisciplinaires sont mis en place en France, les unités neuro-vasculaires (UNV).

\* Les établissements de santé de la région, France AVC, l'Association des Malades et Opérés Cardiaques (AMOC), l'Assurance Maladie / la MSA / le Régime Social des Indépendants / la Mutualité Française de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, la Carsat Aquitaine, URPS Médecins libéraux Nouvelle-Aquitaine.

GRATUIT

- LES ATELIERS -  
**DECRYPTE LES MEDIAS  
ET L'INFORMATION QUI T'ENTOURENT**

Tous les Mercredis : 17h - 18h30

**Le Monde de la Radio**

avec l'intervention de  
Radio Pays de Guéret.  
Découverte : Matériels, techniques,  
montages, interviews, direct...

**L'Univers de l'Info**

avec l'animateur numérique  
Comment traiter  
l'information  
de A à Z.

Après-midi découverte le mercredi 21 septembre dès 13h30.  
Détails voir ((Zoom))

**PERIODE SCOLAIRE**

Les Mardis : 17h - 18h30  
Les Mercredis : 13h - 18h (Sauf Ateliers)  
Les Vendredis : 17h - 19h

Et Parfois, selon le programme  
les Samedis Après-midi

L'Animation jeunesse du pays Dunois  
**LOCAL'ADOS**  
Centre d'Animation du Pays Dunois

Jeux,  
Blagues,  
Actus  
à l'attention



**PROGRAMME 2016  
SEPTEMBRE / OCTOBRE**

**LE LOCAL ADOS C'EST QUOI ?**

Le Local'Ados est un lieu convivial,  
où la fréquentation est libre...  
**C'est le squat des Jeun's pleins d'idées...**  
Viens te détendre, t'amuser, jouer, rigoler, glander,  
faire des activités et participer à des soirées/sorties,  
mais aussi monter des projets...



**INFOS**



**TEMPS CALME  
(DEVOIRS)**

Possibilité de faire ses devoirs au calme  
et mise à disposition d'ordinateurs (travaux scolaires)  
durant toutes ouvertures du local'.

**RAMASSAGE ET TRANSPORT**

**PARLEZ EN A VOS PARENTS  
C'EST GRATUIT !**



Les Mardis et Vendredis soir:  
Morano est présente à la sortie du collège à 17h (parking Gymnase).  
Salon la météo, le ramassage se fait à pied ou véhiculé.

Le secteur jeunesse dispose d'un minibus qui nous permet de  
transporter les jeunes lors de sorties, séjours et animations.

Occasionnellement et pendant les vacances,  
un ramassage peut être effectué dans les communes (bourg)  
selon les activités/sorties et à partir de 3 ados.

En faire la demande au moins 2 jours avant, pour que nous  
puissions nous organiser.

Le retour à la maison reste à l'organisation de la famille.

**INFOS ET CONTACTS**

Centre d'Animation du Pays Dunois  
9 Place de la Poste  
23800 Dun-la-Palastal  
05 87 66 00 00  
Morano, animatrice permanente  
07 60 23 52 53 - pij@paysdunois.fr  
sur facebook : Local'ados Pays Dunois

Plus d'infos :  
Scannez et découvrez.



Le local' ouvre ses portes dès le mardi 06 septembre 2016 !

## SEPTEMBRE

VEN  
16

### MOLKY

Concours de Molky (individual ou en équipe)



MAR  
20

### FERMETURE EXCEPTIONNELLE

pour l'évènement ID(ées) CROISEES du CAPD. Tu es là bienvenu.

MEJ  
21

### ATELIERS ID(ÉES) CROISEES

Détails voir «ZOOM».

## OCTOBRE

MEJ  
5

### CONSEIL DE JEUNES

Qu'est-ce que c'est ? Elections en Octobre 2016

SAR  
15

### SORTIE CINE

Détails voir «ZOOM».

MAR  
18

### PAUSE "CUISINE"

Viens apprendre une recette de cuisine (rapide et simple)

## MAIS AUSSI ...

### AMBIANCE PALETTE

Relooking du Local' Ados :  
Déco et mobiliers de A à Z  
pour intérieur/extérieur.

BATAILLE DE  
TWISTER GEANT

### "RESPECT" AU LOCAL'

Tu es la «COOL ATTITUDE» alors viens  
nous aider à réaliser le règlement  
intérieur du local' ados.

NINJA  
DESTRUCTION



ET PLEINS D'AUTRES CHOSES ENCORE...

## ZOOM SUR :

MEJ  
21

### ATELIERS ID(ÉES) CROISEES

Viens découvrir l'univers des médias et  
du numérique :

Atelier FABLAV avec 23D  
(bidouille numérique, programmation,  
impression 3D, etc.).

Atelier RADIO avec la Radio Pays de  
Guéret (matériels et techniques).

Atelier ID(ées) de NOMS avec  
les animateurs du CAPD  
(réflexion commune et de partage).

LANCEMENT DES ATELIERS  
"DECRYPTE LES MEDIAS ET  
L'INFORMATION QUI T'ENTOURENT"

SAR  
15

### SORTIE CINE

#### MISS PEREGRINE ET LES ENFANTS PARTICULIERS.

En plus : visites des coulisses d'un  
cinéma, et rencontre avec le maître  
de projectionniste .

13H30 - 17H (A CONFIRMER)  
TARIF : 4,5 EUROS

Inscription avant le 12/10/16

## BLAGUES, JEUX, ACTUS...



### BLAGUE

Aujourd'hui, je  
suis allée à un  
concert de lé-  
gume, j'ai vue  
une carotte  
rapper.  
(carotte rappée).

### STAT.

Temps passé sur  
Internet chez les jeunes  
de 11 à 18 ans.



STATISTIQUE les 11-18 ans sur les  
réseaux sociaux en donne quoi ?  
du 26 février 2016.  
de Génération Numérique.

### JEU - LES 10 IMAGES RETROUVEZ-LES



Solution : en local' ou sur site internet

### ACTU



«Pokémon Go: Kevin Bernat,  
premier Français à les avoir tous attrapés.»

Ce jeune homme de 28 ans a capturé les 145 (monstres) disponibles  
sur l'application. Son Pokédex affiche complet. Kevin Bernat, un jeune  
homme de Marignac (Bouches-du-Rhône), a succombé comme beau-  
coup de Français à la folie Pokémon Go, ce jeu en réalité augmentée  
qui permet de chasser des créatures virtuelles dans le monde réel et de  
les faire combattre. Il est le premier à avoir réussi à attraper tous les  
personnages virtuels: 145 Pokémon sur les 151 créés par l'application,  
six n'étant pas encore disponibles dans le jeu, détaille La Provence.  
Au micro de BFMTV, Kevin Bernat confie avoir (chassé) jour et nuit  
pendant ses vacances d'été. (...) Et le joueur savoure sa victoire. (...)  
Lancé dans plus de quarante pays depuis début juillet - et seulement le  
24 en France -, l'application mobile gratuite, développée par le studio  
américain Niantic, fait un carton en nombre de téléchargements.»

Article de BFMTV.COM

# ECOLE D'EXPRESSION CORPORELLE

de 3 à 15 ans

Mercredis Après-midis (sans vacances)  
Salle PolySport du Collège

NOUVEAU A DUN LE PALESTEL !!!  
Des le mercredi 14 septembre

Les petits  
3-5 ans



de 16h à 17h  
Baby Gym et motricité

Les enfants  
6-9 ans



de 15h à 16h  
Expression corporelle  
et Zumba

Les ados  
10-15 ans



de 14h à 15h  
Expression corporelle  
et Zumba

Organisée par le Centre d'Animation du Pays Dunois  
05 87 66 00 00 - [centre.animation@paysdunois.fr](mailto:centre.animation@paysdunois.fr)  
Animée par l'UFOLEP 23



## L'école d'expression corporelle, c'est quoi ?

Les petits  
3-5 ans

Mercredi 16h-17h

Motricité, baby gym.

Le petit enfant prend conscience de son corps et des différentes parties qui le composent, il connaît ainsi les limites de ses possibilités. Il apprend à utiliser son corps dans l'espace et dans le temps, en prenant en compte les autres et leur regard et en développant l'écoute musicale.

Les enfants  
6-9 ans

mercredi 15h-16h

Expression Corporelle, zumba, danse.

L'enfant apprend un peu plus les limites de son corps et peut ainsi l'utiliser comme instrument, dans l'espace et dans le temps. Il se sert de toutes ses facultés créatrices et artistiques pour s'épanouir et communiquer avec son environnement.

Les ados  
10-15 ans

Mercredi 14h-15h

Expression Corporelle, zumba, danse.

L'ado, grâce à son corps, fait passer ses émotions, se met en scène. Le jeune apprend encore un peu plus à maîtriser son corps dans le temps et dans l'espace tout en pratiquant une activité sportive.

### Les tarifs

	Année**
QF moins de 400*	77€
QF entre 400 et 600*	80€
QF plus de 600*	83€

\* QF signifie quotient familial, il vous est délivré par la CAF en fonction de vos revenus

\*\* -5€ dès le 2ème enfant inscrits à l'année

### Infos Pratiques

1ère séance offerte

Dossier d'inscription à demander au Centre d'Animation du Pays Dunois

Réduction sur la 1/2 journée ALSH si l'enfant participe à l'école d'expression corporelle. Les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs seront accompagnés à leur séance par un animateur.

Adhésion à l'association : 5€

Centre d'Animation du Pays Dunois - 9 place de le Poste 23800 Dun le Palestel  
05 87 66 00 00 / [centre.animation@paysdunois.fr](mailto:centre.animation@paysdunois.fr)



# - LE CENTRE DE RESSOURCES - - ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE - - C'EST AUSSI - - DU PAYS DUNOIS -



**UN POINT INFORMATION JEUNESSE**  
SERVICE ANONYME ET GRATUIT, DES INFORMATIONS ET UN ACCOMPAGNEMENT SUR TOUS LES SUJETS



**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**  
VOTRE POINT DE CONTACT AVEC LES ADMINISTRATIONS ET UN ACCOMPAGNEMENT SELON VOS BESOINS

## UN POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE

DES SERVICES POUR LES ASSOCIATIONS, CONSEILS, MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTATION, ATELIERS INFORMATIQUES, ACCOMPAGNEMENTS SUR MESURE.

## - INFORMATIONS PRATIQUES -

### HORAIRES D'OUVERTURE

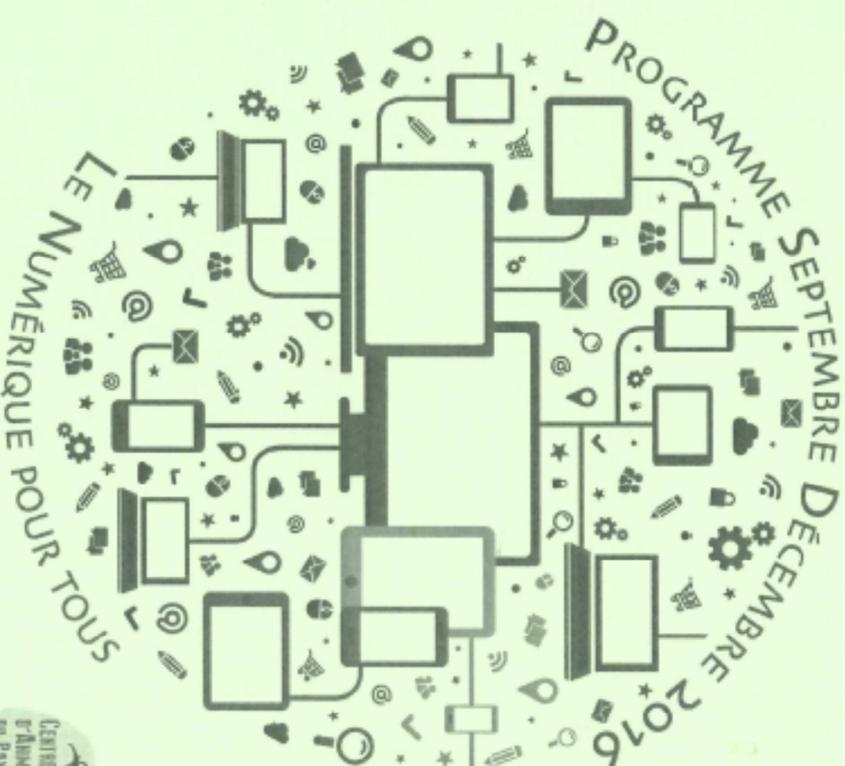
**LUNDI - VENDREDI**  
14H - 17H30

**MARDI - MERCREDI - JEUDI**  
9H - 12H ET 14H - 17H30

**SAMEDI**  
9H - 12H

### TARIFS

LIBRE ACCÈS : 1,80€/HEURE  
ACCÈS WIFI : 0,50€  
ADHÉSION ANNUELLE : 31€  
ADHÉSION ANNUELLE TR : 21€  
GRATUITÉ :  
DEMANDEURS D'EMPLOI, SCOLAIRES ET  
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES  
IMPRESSION  
0,15€ NB - 0,30€ COULEUR



### CENTRE DE RESSOURCES

9 PLACE DE LA POSTE 23800 DUN LE PALESTEL  
05 87 66 00 00 - CENTRE.ANIMATION@PAYSDUNOIS.FR  
WWW.PAYSDUNOIS.FR



RÉGION  
NOUVELLE-  
AQUITAINE



# Baby Gym

Pour plus d'infos,  
n'hésitez pas à nous contacter :

Relais assistantes maternelles  
« P'tits loups et nounou »

4 parc Benjamin Bord, 23 800 Dun le Palestel

Tél : 05 55 89 31 80,

Mail : ram@paysdunois.fr

Animation gratuite pour les familles  
et les assistantes maternelles

Les Jeudis Matin  
de 10h à 11h

Pour les petits  
de + 3 ans



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES «PTITTS LOUPS ET NOUNOU»



INPS

Des gros ballons, une poutre, un toboggan, un tunnel,  
des cerceaux...  
C'est le moment de se dépenser, je grimpe, je saute, je  
glisse et je joue avec les copains

- L'activité Baby gym vise à encourager l'apprentissage du langage par l'acquisition des bases psychomotrices et de coordination.
- Elle contribue à l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habilités motrices naturelles.
- C'est aussi une source de partage et d'épanouissement.

## Planning

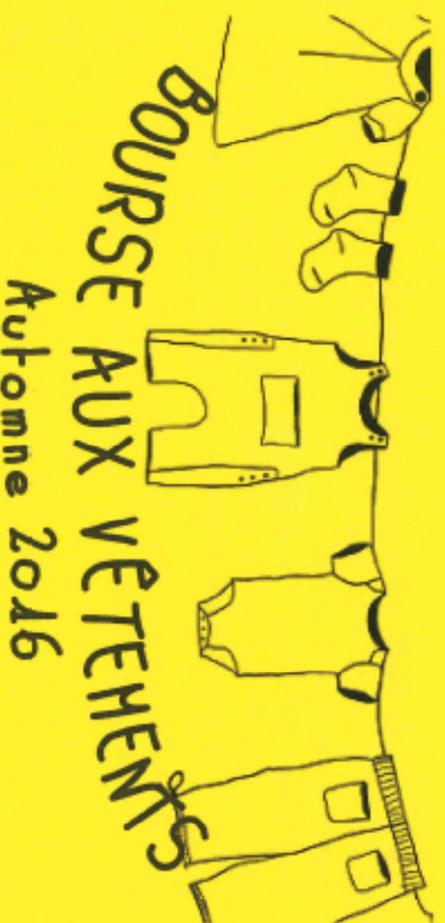
En itinérance dans les salles des fêtes du territoire\*

	DATES	COMMUNES
Septembre	08/09/16	DUN LE PALESTEL
	15/09/16	NAILLAT
	22/09/16	ST SEBASTIEN
	29/09/16	LA CELLE DUNOISE
Octobre	06/10/16	DUN LE PALESTEL
	13/10/16	NAILLAT
VACANCES SCOLAIRES DU 20/10 AU 03/11		
Novembre	03/11/16	ST SEBASTIEN
	10/11/16	LA CELLE DUNOISE
	17/11/16	DUN LE PALESTEL
	24/11/16	NAILLAT
Décembre	01/12/16	ST SEBASTIEN
	08/12/16	LA CELLE DUNOISE
	15/12/16	DUN LE PALESTEL
VACANCES SCOLAIRES DU 19/12 AU 03/01		

	DATES	COMMUNES
Janvier	05/01/17	NAILLAT
	12/01/17	ST SEBASTIEN
	19/01/17	LA CELLE DUNOISE
	26/01/17	DUN LE PALESTEL
Février	02/02/17	NAILLAT
	09/02/17	ST SEBASTIEN
	16/02/17	LA CELLE DUNOISE
VACANCES SCOLAIRES DU 20/02 AU 06/03		
Mars	09/03/17	DUN LE PALESTEL
	16/03/17	NAILLAT
	23/03/17	ST SEBASTIEN
	30/03/17	LA CELLE DUNOISE
Avril	06/04/17	DUN LE PALESTEL
	13/04/17	NAILLAT
VACANCES SCOLAIRES DU 18/04 AU 02/05		
Mai	04/05/17	SAINT SEBASTIEN
	11/05/17	LA CELLE DUNOISE
	18/05/17	DUN LE PALESTEL
Juin	01/06/17	NAILLAT
	08/06/17	ST SEBASTIEN
	15/06/17	LA CELLE DUNOISE
	22/06/17	DUN LE PALESTEL

\* NAILLAT Salle des fêtes à côté de la Poste  
ST SEBASTIEN Salle des fêtes à côté de la Mairie  
LA CELLE DUNOISE Salle de fêtes rue des Pradelles en face du centre aquatique  
DUN LE PALESTEL Centre de loisirs Parc Benjamin Bord

En cas de verges ou de neige, les séances seront annulées automatiquement.



# BOURSE AUX VÊTEMENTS

## Automne 2016

de 0 à 16 ans, accessoires de puériculture et jouets  
et vêtements de maternité

Vendredi 14 octobre de 17h à 21h30  
ET Samedi 15 octobre de 10h à 16h  
dans les locaux de "La Palestel"  
à Dun le Palestel

*Renseignements et retrait des dossiers de dépôts  
à partir du 13 septembre 2016 au Centre d'Animation  
ou au Relais Assistantes Maternelles (plus d'infos au dos)*

Organisée par le Centre d'Animation du Pays Dunois  
et la Relais Assistantes Maternelles



Ne pas payer sur la voie publique - EPNS



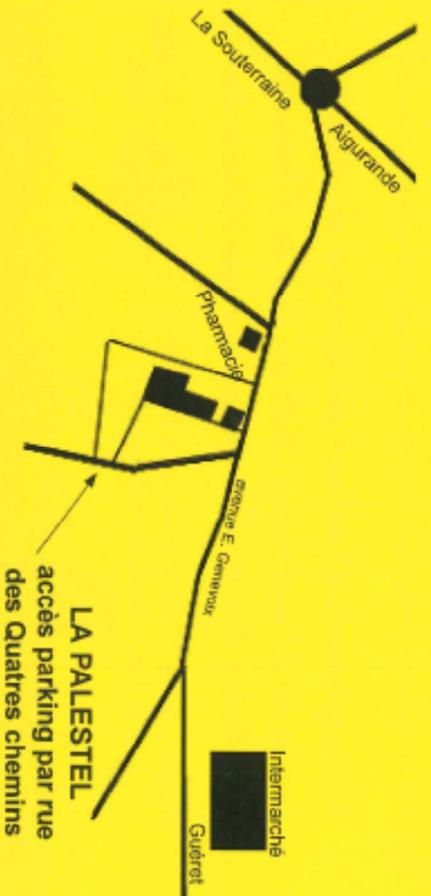
**Le dossier de dépôt est à retirer et à compléter par vos soins.**  
Une carte d'identité vous sera demandée lors de l'inscription afin de remplir le registre de ventes.  
Vous seront distribués : un règlement, une liste pour les vêtements, une liste pour les articles de puériculture et jouets, une liste pour les vêtements de maternité des étiquettes à compléter par vos soins.

Dépôt des articles lors de permanences à La Palestel :  
Samedi 08 octobre de 10h à 17h en continu  
et mercredi 12 octobre de 10h à 17h en continu  
Retrait des invendus le lundi 24 avril de 14h à 18h

**Lieux de retrait des dossiers et contacts**

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>Centre d'Animation du Pays Dunois</b><br/>Tél. : 05 87 66 00 00<br/>9 place de la Poste à Dun le Palestel<br/><b>Jours et heures d'ouverture</b><br/>mardi et jeudi 9h-12h et 14h-17h30<br/>mercredi et vendredi 14h-17h30<br/>et samedi 9h-12h</p> | <p><b>Relais Assistantes Maternelles</b><br/>Tél. : 05 55 89 34 80<br/>Place Benjamin Borel à Dun le Palestel<br/><b>Jours et heures d'ouverture</b><br/>lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h</p> |
|---|--|

**Plan d'accès à "La Palestel", pour les jours de dépôts**





Avec des gestes simples, les objets peuvent trouver une seconde vie et un nouvel usage...

Retrouvez la liste des artisans :

Annuaire des Répar'Acteurs : [www.reparauteurs-limousin.fr](http://www.reparauteurs-limousin.fr)



Maquette : Plume-Padding - Crédits : CRM ALimousin / Fotolia - Ne pas jeter sur la voie publique

**RÉPAR'ACTEURS**  
ARTISANS RÉPARATEURS DU LIMOUSIN  
JE RÉPARE... ET ÇA REPART !

**OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !**

Plus d'informations : [www.reparauteurs-limousin.fr](http://www.reparauteurs-limousin.fr)

### Avant de jeter un objet, posez-vous les bonnes questions :

- A-t-il toujours une valeur marchande ?
- Peut-on le réparer ? Peut-il encore servir ?
- Peut-on le réutiliser autrement ?

### Réparer, c'est :

- PROLONGER** l'utilisation de son matériel et produire moins de déchets ;
- SOUTENIR** les entreprises locales ;
- CONTRIBUER** au développement durable avec des professionnels qui s'engagent à économiser : matières premières, énergie et eau ;
- LIMITER** le transport des produits neufs et le rejet de gaz à effet de serre.



### OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !



### Faites appel aux artisans Répar'acteurs près de chez vous

Et engagez-vous dans le développement durable !

Pour vous aider dans cette démarche, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Limousin met à disposition un annuaire qui recense **les artisans du territoire** acteurs de la réparation et du réemploi : [www.reparauteurs-limousin.fr](http://www.reparauteurs-limousin.fr)